



Association loi 1901

---

## Charte de l'Éthique et de la Transparence

---

### ÉTHIQUE

**E**ncourager en identifiant et en accompagnant les énergies nouvelles (applicables au champ de l'habitat, du social, de la santé, de la famille...)

**N**ouer des échanges de confiance

**E**tendre nos capacités à consommer mieux en satisfaisant nos besoins par des moyens réels actuels ou futurs

**R**épondre aux besoins sociétaux par un accompagnement responsable sur les enjeux familiaux ou environnementaux

**G**énérer de la diversité et de l'innovation au travers d'une approche humaine et d'une pédagogie valorisant l'humain (clé de la chaîne), viser à régénérer l'ensemble

**I**dentifier les ponts entre les acteurs et les milieux visant à l'assainissement des déchets, des composants, ou de l'usage des matières premières (recycling, empreintes)

**E**lever et enrichir la qualité de vie des citoyens dans leur quotidien (immédiateté-planning d'action court, moyen et long terme)

**S**ensibiliser sur les enjeux "d'agir" en matière de développement durable ou des valeurs de la famille, du sport et sceller les maillons d'une chaîne autour de ces valeurs communes

## TRANSPARENCE

### ***Écoute et dialogue***

EN-IDF encourage le dialogue et ses membres peuvent exprimer ouvertement leurs préoccupations légitimes.

L'association encourage tous ses membres à exprimer leurs points de vue, à défendre leurs opinions et à signaler les comportements inacceptables.

EN-IDF veille à ce que tout comportement inapproprié de l'association, de l'un de ses membres ou même d'un tiers avec lequel l'association est en relation, soit examiné en détail et que les mesures appropriées soient prises.

### ***Travailler ensemble***

EN-IDF veille à ce que tous ses membres travaillent ensemble, de façon ouverte et respectueuse.

Les membres s'engagent à écouter avec générosité et partager librement l'information dans le respect des règles de confidentialité de l'association.

Le manque de respect notamment par abus de langage ou par des gestes inappropriés, les propos racistes, discriminatoires ou à connotation sexuelle sont inacceptables et contre l'éthique d'EN-IDF.

EN-IDF maintiendra une politique basée sur la loyauté, la confiance, la solidarité et le respect des différences culturelles.

### ***Représenter l'association***

La réputation d'EN-IDF dépend du comportement de chacun d'entre nous.

Chaque membre s'engage à :

- agir en gardant à l'esprit les intérêts d'EN-IDF ;
- veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre ses opinions ou intérêts personnels et ceux de l'association ;
- ne pas parler ou écrire ou prendre tout engagement au nom d'EN-IDF sans autorisation ;
- ne pas utiliser le papier à en-tête, le logo ou l'adresse électronique d'EN-IDF pour ses affaires personnelles ou pour exprimer ses points de vue personnels.

### ***Conflit d'intérêts***

En matière de conflit d'intérêts, même potentiel, la règle d'or est de révéler et de dévoiler l'ensemble des faits pour permettre une analyse approfondie de la situation.

### ***Les responsabilités vis-à-vis de l'environnement***

EN-IDF a pour objet la synergie de toutes les compétences humaines pour créer, innover, optimiser, simplifier en matière de veille au respect des réglementations environnementales.

### ***Activités politiques***

EN-IDF ne verse aucune contribution aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes.

EN-IDF considère cependant comme son devoir de participer au dialogue accompagnant l'élaboration des réglementations.

EN-IDF respecte le droit de chaque membre de participer, à titre personnel, à des activités politiques, dès lors qu'il est clair qu'en le faisant, il ne représente pas l'association.

Chaque membre s'engage à :

- indiquer clairement qu'il ne représente en aucune façon EN-IDF, s'il participe à des activités politiques personnelles ;
- informer le Conseil d'administration si sa participation à des activités politiques pourrait l'empêcher de remplir ses missions au sein d'EN-IDF ou créer une confusion entre ses positions politiques personnelles et celles d'EN-IDF ;
- ne pas utiliser les fonds et les ressources de l'association afin de mener ou de soutenir des activités politiques personnelles ;
- ne pas laisser penser qu'EN-IDF soutient ses activités politiques personnelles.

### ***Utilisation des ressources de l'association***

EN-IDF s'engage à préserver et protéger les ressources de l'association, éviter qu'elles ne soient perdues, endommagées, mal utilisées, gaspillées, prêtées, transférées ou cédées sans autorisation préalable.

Les ressources de l'association doivent être utilisées dans le respect de ses statuts et de sa charte de l'éthique et de la transparence.

### ***Respect des données personnelles***

EN-IDF s'engage à :

- collecter uniquement les données personnelles qui sont nécessaires ;
- détruire ou corriger les données inexacts ou incomplètes ;
- s'assurer que les données personnelles sont conservées en toute sécurité.

***Documents financiers***

EN-IDF s'engage à s'assurer que l'ensemble des informations figurant dans ses documents financiers sont exactes pour la conduite honnête, efficace et licite de son activité associative.

**ÉNERGIES NOUVELLES EN ÎLE-DE-FRANCE**

Association loi 1901

32, rue Georges Boisseau - 92 110 Clichy | [www.en-idf.fr](http://www.en-idf.fr)

Tél.: 06.35.45.06.93 | [d.ripert@en-idf.fr](mailto:d.ripert@en-idf.fr)

SIRET 813 372 562 00013 | APE 9499 Z